



NOTRE INVITÉ
Fernand Cuche
Paysan écologiste,
ancien conseiller
national Vert
neuchâtelois.

Le Conseil national a suspendu la politique agricole PA22+, par 100 voix contre 95. Elle devait dessiner les contours d'une agriculture suisse plus écologique.

Comment analysez-vous ce gel du texte?

► Je pense d'abord qu'il relève d'un réflexe du monde paysan, qui peine aujourd'hui à voir la transition qui s'impose. Or le Conseil fédéral, dans son message PA22+, souligne bien que le réchauffement climatique et le recul de la biodiversité n'ont pas été enrayés. Je crois ensuite que l'Union suisse des paysans (USP) a joué un rôle déterminant dans la décision de ce renvoi. Je lisais récemment un article faisant état d'un accord qu'elle avait passé avec les milieux économiques. Ces derniers étaient prêts à soutenir l'USP pour geler la PA22+ si celle-ci refusait en contrepartie l'initiative pour des multinationales responsables.

Quelles en seront les conséquences?

► Nous nous trouvons désormais face à une page blanche. Quatre ans durant lesquels il ne se passera rien sur le fond, en dehors de quelques initiatives parlementaires ou motions. Face à ce statu quo, c'est donc le peuple qui prendra à nouveau le relais. Et les milieux paysans s'étonneront une fois de plus de voir arriver de nouvelles initiatives populaires sur la table. Il y en a eu une douzaine ces cinq dernières années. Ce manque d'anticipation de la part de l'USP ne rend pas service aux paysannes et aux paysans. Alors qu'elle devrait œuvrer en première ligne, elle privilégie trop souvent l'immobilisme, ce qui ne favorise pas de nouveaux liens à tisser avec les

consommateurs. On le voit ces jours avec le début de la campagne autour des initiatives contre les pesticides, où la mobilisation paysanne en faveur du non est déjà très forte. Accepter la PA22+ aurait été justement l'occasion de donner un signe d'engagement politique pour une préservation plus efficace de la biodiversité et de la fertilité des sols, dont dépendent 90% de notre alimentation.

Le texte proposait aussi une meilleure reconnaissance du statut des paysannes...

► Oui, et c'était un point fondamental, car il prévoyait d'octroyer aux femmes qui œuvrent sur l'exploitation un salaire et une couverture sociale égaux à ceux du paysan. En 2021, cela semble une évidence. Pourtant, je regardais récemment une déclaration faite en 2019 par Jacques Bourgeois, alors directeur de l'USP, expliquant son scepticisme face à l'idée de lier la reconnaissance d'un statut social pour les femmes aux paiements directs de l'exploitation, sous prétexte qu'il serait difficile de vérifier qu'elles y travaillent vraiment. Les contrôles seraient donc possibles pour la détention des animaux et les cultures en prestations écologiques requises, mais pas pour les paysannes? On aurait pu au minimum de l'élégance refuser la PA22+ mais lancer une initiative parlementaire pour que le statut des paysannes soit reconnu dès 2022.

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIE JAQUET ■